

## C'est facile d'économiser plus

Que vous commenciez à épargner pour votre retraite ou que vous le fassiez depuis un certain temps, chaque pas de plus vous assure un avenir meilleur.

Mais... Épargnez-vous suffisamment et profitez-vous pleinement des contributions de votre employeur? Après tout, qui ne veut pas obtenir davantage de soutien financier pour l'avenir?

Par exemple, Paul, 35 ans, gagne 60 000 \$ par an et épargne 3 % de son salaire, soit environ 70 \$ aux deux semaines. Avec un rendement du capital investi d'environ 6 % par an, il aura autour de 145 689 \$ lorsqu'il prendra sa retraite à 65 ans. En plus des contributions de son employeur, les choses s'annoncent bien.

Et s'il augmentait sa contribution de seulement 1 %? En cotisant environ 25 \$ de plus aux deux semaines, il épargnerait 48 563 \$ supplémentaires et aurait alors 194 252 \$. Une petite somme de plus fait une grosse différence.

Si Paul rêvait grand et souhaitait voyager à sa retraite, il pourrait augmenter sa cotisation à 6 %, soit environ 70 \$ de plus toutes les deux semaines, et profiter de 291 379 \$. Bien plus d'aventures et de souvenirs l'attendraient alors.

Le plus beau dans tout ça? Toutes ces cotisations sont déductibles du revenu imposable et à impôt différé. Paul ne se contente donc pas d'épargner pour l'avenir, il épargne intelligemment.

Et vous?

Pourriez-vous épargner 70 \$ de plus à chaque paie pour réaliser vos rêves de retraite?

Les petites sommes d'aujourd'hui seront grandes demain.

En profitant de la cotisation maximale de votre employeur, vous obtenez de l'argent gratuitement pour votre avenir.

Assurer son avenir est plus facile que jamais.

Connectez-vous à votre compte d'épargne-retraite collective et utilisez notre calculatrice pour voir l'effet qu'auront vos cotisations supplémentaires.

Vous voulez passer à l'action? Renseignez-vous auprès de votre employeur pour profiter pleinement de ses cotisations.

Votre avenir est entre vos mains. De petites sommes investies aujourd'hui vous rapporteront gros demain. Faites comme Paul et commencez à épargner pour concrétiser vos rêves, petit à petit.

Co-operators Planifier l'avenir. Ensemble.

Les fonds distincts et les rentes sont administrés par Co-operators Compagnie d'assurance vie. Certains produits ne sont pas offerts dans toutes les provinces. Chaque situation est différente. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement. Vous pouvez consulter la représentante ou le représentant autorisé de l'assureur, ou une agente ou un agent d'assurance autorisé pour

obtenir des conseils à propos de vos besoins d'assurance. Au Québec, une représentante ou un représentant en assurance autorisé est une conseillère ou un conseiller en sécurité financière, ou une représentante ou un représentant. [www.cooperators.ca](http://www.cooperators.ca) 1-877-347-6341 Co-operators<sup>MD</sup> est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée. © Co-operators Compagnie d'assurance-vie, 2025